

## Aide financière

# RÉALISER UNE CAPTATION D'IMAGE DE SON ACTIVITÉ ET DE SES PRODUITS

Bénéficiez d'une aide financière pour valoriser votre entreprise et/ou votre savoir-faire.



## OBJECTIF

Renforcer sa notoriété grâce à des supports numériques de qualité



## CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Exercer une activité métiers d'art.
- Être référencé métiers d'art à la CMA des Pays de la Loire.



## MONTANT DE L'AIDE

- **Montant maximal de l'aide** : 50 % du montant des dépenses HT
- **Plafond** : 1 000 € / an

Cette aide peut être versée en une ou plusieurs fois par année civile et ne sera possible qu'une fois tous les 3 ans



## DÉTAIL DE LA PRISE EN CHARGE

Prise en charge de la prestation de captation d'images favorisant la mise en avant et la valorisation de l'entreprise, du dirigeant ou de ses produits, en vue d'une diffusion sur un support numérique

Prestations concernées :

- Captation et montage d'images numériques
- Photographies et réalisation de portfolio avec descriptif
- Réalisation, montage de films ou vidéos
- Mise en scène d'objets, de produits...



## PROCÉDURE

### Candidature

- Demander l'envoi du dossier d'aide par email  
➤ [metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr](mailto:metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr)
- Remplir le dossier et le renvoyer par email  
➤ [metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr](mailto:metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr)

### Processus de décision

- Examen des dossiers de candidature par le pôle métiers d'art de la CMA des Pays de la Loire.

### Versement de l'aide

- La CMA des Pays de la Loire effectue le règlement total de(s) la facture(s) au(x) prestataire(s).
- L'entreprise adresse le règlement correspondant au montant de la prestation restant à sa charge, par chèque ou virement à la CMA des Pays de la Loire. Le chèque sera encaissé une fois la prestation réalisée.
- A réception du règlement, la CMA des Pays de la Loire transmet à l'entreprise une « facture par reddition de compte » acquittée.



## L'ACCOMPAGNEMENT CMA

Instruction des demandes et versement de l'aide.



## ORGANISMES FINANCEURS

- Région Pays de la Loire
- CMA des Pays de la Loire



**Votre entreprise est-elle référencée Métiers d'Art auprès de la CMA des Pays de la Loire ?**

Être référencé vous permet d'avoir accès à toute l'offre de service de la CMA des Pays de la Loire.

Avec le soutien de



**RÉGION  
PAYS  
DE LA LOIRE**

## CONTACTEZ-NOUS !

[metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr](mailto:metiers.dart@cma-paysdelaloire.fr)



Contactez votre conseiller

ou le

**3006**

Appel gratuit

[artisanatpaysdelaloire.fr](http://artisanatpaysdelaloire.fr)

